

*Questions orales***QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

LE BUDGET

LE MOMENT OÙ LE PREMIER MINISTRE A ÉTÉ MIS AU COURANT DE LA FUITE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Ou bien le gouvernement conservateur joue un jeu très dangereux, essayer de cacher la vérité d'une part et effrayer tous ceux qui révèlent la vérité d'autre part, ou bien il a perdu le contrôle, pendant une crise, au profit d'un groupe de bureaucrates. Dans un cas comme dans l'autre, le résultat est plutôt inquiétant pour les Canadiens et fondamentalement inacceptable.

Il a fallu 28 jours au ministre des Finances pour dire à la Chambre qu'il n'était pas au courant de la fuite de la Mutuelle du Canada au moment de la période des questions, le 27 avril.

Le vice-premier ministre, lui, a pris trois jours avant de nous raconter la même histoire.

Nous sommes maintenant au jour 35 du scandale et les Canadiens n'ont toujours pas entendu, de la bouche du premier ministre, ce qu'il a réellement entendu au sujet de la fuite au profit de la Mutuelle du Canada.

Pendant son voyage outre-mer. . .

Des voix: Question!

M. Turner (Vancouver Quadra): Ma question au premier ministre est celle-ci. Quand et comment a-t-il appris la fuite à la Mutuelle du Canada? Après l'avoir apprise, pourquoi n'a-t-il pas informé le Parlement immédiatement?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président. . .

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: J'ai été informé par le greffier du Conseil privé, de la communication téléphonique en provenance de la Mutuelle du Canada, entre 15 h 30 et 16 heures le 27 avril.

J'ai également été informé par M. Tellier, le greffier du Conseil, que des mesures appropriées avaient été prises, c'est-à-dire que la GRC, qui enquêtait déjà sur la question, avait été avertie. J'espère que cela satisfait mon collègue.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Turner (Vancouver Quadra): Non, monsieur le Président, cela ne nous satisfait pas.

LA DEUXIÈME FUITE BUDGÉTAIRE—ON DEMANDE POURQUOI L'INFORMATION N'A PAS ÉTÉ COMMUNIQUÉE IMMÉDIATEMENT AU PARLEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Nous avons un système de gouvernement de type parlementaire. Nous n'avons que ce Parlement, qui représente le peuple canadien. Et lorsque les ministres du Cabinet trompent le Parlement pendant 35 jours, ils se moquent de notre système parlementaire, et le peuple est trompé.

Des voix: A l'ordre!

M. le Président: Le très honorable leader de l'opposition pourrait-il poser sa question, s'il vous plaît?

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, si le premier ministre était déjà informé vers trois heures et demi de l'après-midi, pourquoi n'a-t-il pas révélé immédiatement au Parlement la deuxième fuite budgétaire, celle de la Mutuelle du Canada, puisqu'il avait promis devant cette Chambre, la même journée, le 27 avril, à trois heures, une demi-heure plus tard, que n'importe quelle nouvelle information serait immédiatement rapportée au Parlement du Canada? Pourquoi a-t-il caché la vérité pendant 35 jours?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, tout d'abord, il faut repousser avec vigueur l'allégation du chef de l'opposition contre le ministre des Finances qu'il accuse d'avoir trompé le Parlement, alors que le ministre des Finances a livré des réponses complètes et entières. Il parle d'une obligation pour le premier ministre de faire rapport à la Chambre. Effectivement, c'est rapporté à la page 1035 du Hansard du 27 avril, à la suite d'une question du député de Burnaby-Kingsway, et je cite:

[Traduction]

Toutefois, le solliciteur général a dit qu'il informerait immédiatement la Chambre de tout fait nouveau. . .

Le solliciteur général disait précisément, à la page 1032, et je le cite exactement:

[Français]

L'enquête est en cours, monsieur le Président, et dès que nous aurons les faits là-dessus, les conclusions, nous pourrions les rendre publics, monsieur le Président.

Alors, effectivement, monsieur le Président, l'engagement que j'ai donné à la Chambre a été suivi à la lettre. Les renseignements avaient déjà été étalés par le solliciteur général, et ma réponse, tout comme celle du sollici-